

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 29 MARS 2022

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	23

Date de convocation	21/03/2022
Date d'affichage	21/03/2022

DL22006	OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le vingt-neuf mars, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du SITOM Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Pascale VENTURINI, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric BEAUME, M. Pierre LUCCHINI, M. Jack DENTEL, M. Jacques BOLLEGUE, Mme Claude de GIRARDI, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Patrick DE GONZAGA, M. Antoine MARCOS, Mme Christine TOURNIER-BARNIER

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD,

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES.

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, M. Julien PLANTIER, Mme Monique BOISSIERE, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Richard FLANDIN, M. Emmanuel CARRIERE, M. Frédéric PASTOR

Cté Com. Petite Camargue : Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Secrétaire de séance : Jean-Paul GERAUD

Après que le Président soit sorti, la Présidence est assurée par M. Frédéric TOUZELLIER, Vice-président pendant la présentation et le vote de cette délibération.

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31 et L.5211-1,

VU les instructions M14 qui s'appliquent au budget du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

CONSIDERANT s'être fait présenter la décision modificative n°1 du Budget de l'exercice considéré,

CONSIDERANT la transmission du Compte de Gestion 2021 par Monsieur le Trésorier Syndical et la concordance du Compte Administratif avec celui-ci,

CONSIDERANT que les résultats globaux, par section, du Compte Administratif sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses,

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 15 mars 2022,

VU le Compte Administratif 2021 établi par le Président, comme suit :

Compte Administratif 2021		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats+ titres)	Section fonctionnement	21 404 758,63 €	24 182 460,72 €
	Section investissement	1 534 757,09 €	1 148 281,92 €
Résultats de l'exercice	Section fonctionnement		2 777 702,09 €
	Section investissement	386 475,17 €	
Reports de l'exercice n-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 300 000,00 €
	Report en section d'investissement (001)		1 653 944,41 €
Résultats de clôture cumulés	Section fonctionnement		4 077 702,09 €
	Section investissement		1 267 469,24 €
Restes à réaliser à reporter n+1		21 398,73 €	
Résultats de clôture cumulés avec RAR	Section fonctionnement		4 077 702,09 €
	Section investissement		1 246 070,51 €
Résultat de clôture cumulé (toutes sections confondues)			5 323 772,60 €

Le Comité Syndical,
après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2021.

ARTICLE 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section investissement tels que :
Dépenses d'Investissement : 21 398,73 €

ARTICLE 4 : Approuve le compte Administratif 2021 tel qu'il a été présenté, arrête les résultats suivants:

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice n-1	Section fonctionnement (002)		1 300 000,00 €
	Section investissement (001)		1 653 944,41 €
Résultats de l'exercice	Section fonctionnement		2 777 702,09 €
	Section investissement	386 475,17 €	
Reste à réaliser 2021	Section investissement	21 398,73 €	
Résultats de clôture cumulés avec RAR	Section fonctionnement		4 077 702,09 €
	Section investissement		1 246 070,51 €
Résultat de clôture toutes sections confondues			5 323 772,60 €

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20220329-DL22006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2022

Affichage : 04/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard



Richard TIBERINO